

CNUCED

Conseil du commerce et du développement

Commission du commerce et du développement

Réunion d'experts pluriannuelle sur le renforcement d'un environnement économique favorable à tous les niveaux à l'appui d'un développement équitable et durable et sur la promotion de l'intégration et de la coopération économique

Deuxième session

Genève, 19 et 20 mars 2018

« Vers des politiques industrielles qui tiennent compte du numérique pour favoriser la diversification économique et la transformation structurelle »

Par Mme. Josielle Rafidy, Secrétaire général du Ministère du Commerce et de la consommation, Madagascar

Depuis le retour à l'ordre constitutionnel (en 2014), la croissance moyenne annuelle de Madagascar entre 2014-2019 est de 3,7%, contre 1% durant la période 2009-2013¹. Cette performance est étroitement liée au renouement des relations avec la communauté internationale, ayant impacté positivement sur les activités des branches de la Zone Franche Industrielle, du BTP (Bâtiment et Travaux Publics) et du tourisme.

En effet, en référence au Plan National de Développement (PND) 2015-2019, basé sur la Politique Générale de l'Etat (PGE), visant à faire de Madagascar une nation moderne et prospère², Madagascar a tracé sa voie vers un développement inclusif et durable, axé sur la transformation structurelle de son économie, tirée principalement par le développement du secteur secondaire.

En lien avec l'objet de la présente réunion des experts, il convient de mettre en évidence quelques indicateurs économiques et sociaux importants, ayant marqué l'engagement et les efforts soutenus par l'Etat malagasy, notamment entre 2014 et 2017.

En effet, outre la croissance moyenne annuelle de 3,7%, on a pu observer³ :

- l'amélioration de la performance fiscale (recettes fiscales), ayant atteint une moyenne de 17,1% depuis 2015 (contre 9,9% entre 2009-2013)
- l'accroissement soutenu des investissements publics en matière d'infrastructures passant de 330 milliards d'Ariary en 2015 à 550 milliards d'Ariary en 2017,
- l'amélioration des conditions éducatives et sanitaires, ayant permis une amélioration de l'Indice de Développement Humain (IDH), soit 0,517 en 2017 (contre 0,491 en 2019)
- le rythme rapide de reconstitution de réserves en devises, suite au développement des exportations
- le ralentissement du taux d'inflation à 7,1% (contre 7,8% entre 2009 et 2013)
- une forte mobilisation de contrats de Partenariats Publics Privés (PPP), à l'issue de l'adoption de la loi sur les PPP

¹ Source « Evolution comparative des indicateurs économiques et sociaux- Ministère de l'Economie et du Plan »

² Inscrit dans la vision de SEM Hery RAJAONARIMAMPINANINA, Président de la République de Madagascar (Politique Générale de l'Etat)

³ Source : Ministère de l'Economie et du Plan - Madagascar

- l'amélioration du climat des affaires, où Madagascar a gagné 5 points dans le dernier classement Doing Business

Par ailleurs, le gouvernement a engagé une série de réformes structurelles, inscrites dans sa trajectoire de la relance économique, aux côtés de ses partenaires au développement et soutenu par les investissements privés étrangers et locaux.

C'est en ce sens que la **loi sur le développement industriel** a été adoptée en 2017, dotant le pays, pour la première fois de son histoire, d'un cadre juridique, légal et incitatif pour le développement du secteur industriel. Fruit d'un dialogue public privé soutenu entre le secteur public et le syndicat des Industries de Madagascar, ayant connu une forte implication des Parlementaires, la vision est de porter la contribution du secteur industriel au PIB à 25% (contre 16% actuellement). A noter que la politique nationale de développement industriel du pays est en parfait alignement avec la stratégie régionale d'industrialisation de la SADC et du COMESA, et l'Agenda 2030. La mise en œuvre de cette politique nationale est aujourd'hui au cœur des priorités nationales, dont les secteurs prioritaires répondent aux besoins et opportunités de développement économique du pays, à savoir l'agribusiness, les industries légères de transformation, le secteur numérique (TIC, services,...), le textile, le tourisme.

En matière de **développement du numérique**, Madagascar s'est engagé dans la vision « Numérique pour tous », priorisant le désenclavement pour tous, en matière notamment d'accès aux TIC. Assistant aujourd'hui à une véritable révolution informationnelle, tenant compte des défis incontournables et des opportunités que peuvent offrir les nouvelles technologies, l'innovation et la recherche, l'élaboration d'une véritable politique sur l'économie numérique doit être envisagée, devant impliquer l'ensemble des parties prenantes : secteur public, secteur privé, monde de la recherche...

Pour ce qui est du **commerce électronique**, composante clé de l'économie numérique, il faut noter que Madagascar est membre de l'Alliance Africaine pour le Commerce Electronique (ACE), un guichet unique qui stimule le développement du commerce inter et intra régional en Afrique et permet aux entreprises d'être plus compétitives sur les marchés et prêts à relever les défis de la mondialisation. Un renforcement de capacités des acteurs dans le domaine du commerce électronique a été entamé avec l'appui de la CNUCED dans la dernière étape.

Un Comité de Pilotage pour le Développement du Commerce Electronique (CPDCE) a été créé en 2012, redynamisé en 2014. Ce comité est chargé de piloter le développement de l'infrastructure juridique relative au cyber législation et de proposer les grandes lignes de la Politique Nationale et la Stratégie en matière de commerce électronique à Madagascar. Ce qui a permis d'adopter et de promulguer la:

- ✓ Loi 2014-025 sur la signature électronique,
- ✓ Loi 2014-024 sur les transactions électroniques,
- ✓ Loi 2014-038 sur la protection des données à caractère personnel,
- ✓ Loi 2014-006 sur la lutte contre la cybercriminalité, et
- ✓ Loi 2014-026 fixant les principes généraux relatifs à la dématérialisation des procédures administratives.

Il convient de souligner que ces lois ont été élaborées sur le modèle des lois-types de la CNUDCI ainsi que dans le respect de la Convention des Nations Unies sur l'utilisation de communications électroniques dans les contrats internationaux.

Par ailleurs, la part du commerce des services dans le PIB est évaluée à 47% à Madagascar en 2016, seuls 10% de ces services sont exportés. Les services de communication, les services informatiques et d'information, les services de constructions, les services financiers (paiement mobile, carte de paiement, cartes privatives,...), les services de transport de voyageurs, les services de voyage (tour operator), les services de sécurité...sont autant d'opportunités pour le pays. Leur ouverture pourrait développer de nombreuses offres, même sur internet et générer des emplois et de la valeur ajoutée.

Ainsi, Madagascar continue de renforcer les bases structurelles du passage de la transformation structurelle de son économie. L'intégration de la révolution numérique est une condition clé pour poursuivre cette voie, soutenue par le document stratégique « Emergence 2030 », renforçant le processus de transformation structurelle de l'économie malagasy et son repositionnement à l'international sur des produits à plus forte valeur ajoutée.

Le Gouvernement s'active pleinement à renforcer en permanence les liens entre l'industrialisation et le développement du numérique à travers une « servicification » visant à ne plus opposer les produits et les services, mais plutôt à valoriser les produits industriels et à permettre à Madagascar de se positionner dans les niches de produits à haute valeur ajoutée à travers le développement du commerce de services au service du développement industriel de Madagascar.

Cette nouvelle vision place l'économie numérique au centre des axes prioritaires, où les infrastructures économiques de base seront fortement développées. Des pôles économiques et urbains compétitifs et agréables à vivre verront le jour, grâce à des investissements accrus dans le transport, les plateformes logistiques et industrielles et le développement urbain, ceci notamment dans le cadre de partenariats publics privés. Le développement de l'économie numérique sera une priorité, et l'État lancera des projets numériques structurants et à fort impact (identité numérique des citoyens, paiement électronique, numérisation du cadastre).

Dans ce processus de transformation structurelle de l'économie, allier le développement industriel et économie numérique est fondamental : développer une industrie légère à forte intensité de main d'œuvre : des matières premières abondantes pour approvisionner l'industrie, accès à un vaste marché de consommation régional et international et une main-d'œuvre importante, travailleuse et à faible coût, développer des parcs industriels intégrés adossés à des ports compétitifs et dédiés à l'agro-industrie, à l'industrie textile, le cuir et les industries d'assemblage. Il s'agit, en outre, de développer la coopération nationale et internationale, le développement d'une politique de développement du commerce des services à la fois offensive et défensive, aligner les politiques d'éducation, de formation et d'investissement avec la politique commerciale et industrielle, l'intégration régionale et mondiale de manière humaine.

En résumé, Madagascar est présent dans de nombreuses chaînes de valeurs régionales et internationales, en exportant des produits et services d'une très grande diversité, cependant il est regrettable que le Pays se trouve au mauvais endroit dans la valeur ajoutée car il intervient dans la fourniture de matières

premières et ainsi les efforts doivent se concentrer sur la standardisation, l'innovation, la recherche en amont, la distribution, le marketing et les services après-vente de qualité en aval. Il s'agit de renforcer, améliorer, approfondir, et accélérer les liens entre l'économie numérique et la stratégie industrielle choisie.